

# Le Canard des Valericains

Date, horaire, lieu	Evènements
Du 1er au 30 novembre, à l'office de tourisme	Exposition des œuvres de Julie Jacques artiste peintre de la Baie de Somme
Dimanche 4 novembre de 15H à 19H Salle du casino	Thé dansant organisé par l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Vendredi 9 novembre à 20H30 Salle Adrien Huguet	Réunion de l'Association des Fêtes Guillaume Renseignements : M Conroux: 06.88.28.29.90
Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre, salle du casino	Marché du foie gras et des produits de terroir.
Dimanche 11 novembre	<b>Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918</b> Messe célébrée à 11H avec le concours de la batterie fanfare des sapeurs pompiers de St Valery. Formation du cortège officiel, place St Martin à 12H Dépôt de gerbes de fleurs et recueillement au monument aux morts Lecture de manifestes. Participation des écoles et « Marseillaise interprétée par les enfants ». Le cortège se rendra ensuite au cimetière militaire où une couronne fleurie sera déposée Retour en mairie et vin d'honneur. Les habitants sont invités à pavoiser aux couleurs nationales.
Lundi 12 novembre à 18H Salle Adrien Huguet	Réunion du Club de Football Saint-Valery- Baie de Somme Sud Renseignements : M Duminiel : 06.63.65.37.97
Mardi 13 novembre de 14H à 17H Mairie	Permanence du conciliateur de Justice Renseignements : M Trioux : 03.22.24.05.83
Vendredi 16 novembre de 14H à 15H30 en mairie	Permanence de M. Buisine, Député.
Dimanche 25 novembre de 15 H à 19H, Salle du Casino	Thé dansant organisé par l'association des amis de St Fiacre, participation 5€ - Renseignements : M J-L Tellier: 06.77.57.20.95 ou Mme A. Leleu : 03.22.60.83.58
Mercredi 28 novembre à 16H Salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'union des anciens combattants Renseignements : M Ferron : 03.22.60.93.24
Samedi 1 de 11h00 à 22h00 et dimanche 2 décembre de 10h00 à 19h00, sur la Place des Pilotes et dans la salle du Casino	17 <sup>ème</sup> Marché de Noël de Saint-Valery-sur-Somme. Renseignements : Mairie : 03.22.60.39.29.
Samedi 8 décembre, à partir de 19H30, salle du casino	Fête de la Ste Cécile organisée par les sapeurs pompiers de St Valery Renseignements au 06.83.44.71.46
Mardi 11 décembre, salle du casino	Fête de Noël des enfants de l'école des corderies Renseignements: M Joseph : 03 22.26.55.87
Du vendredi 14 au dimanche 16 décembre, au Tribunal de Commerce	Exposition de peintures de Kassape Sanson. Vernissage le 14. Renseignements auprès de l'artiste au 03.22.60.74.87
Samedi 15 décembre, à 14H, salle du patrimoine	Assemblée générale de l'association des amis des orgues de l'Eglise St Martin Renseignements : M Chesnier: 06.87.21.02.44



**Samedi 1er décembre :**  
**Ouverture du marché à 11H,** nocturne jusqu'à 20H. De nombreux exposants vous accueillent dans une atmosphère chaleureuse et conviviale sur la place des pilotes et dans la salle du Casino. Décorations, cadeaux, artisanat, et gastronomie seront au rendez-vous  
**14H :** Place aux pères Noël Musiciens avec les « pavillons de Noël »  
**15H:20:** Suivez la fanfare « le Réveil Noyellois » de la gare jusqu'au village de Noël  
**17H15:** Illumination du marché de Noël  
**20H30 :** Concert de Noël en l'église St Martin avec la chorale de la Baie de Somme « Mouette et chansons » et l'ensemble vocal « Amachoeur »(entrée libre).



**Dimanche 2 décembre:**  
Dès 10H et jusque 19H, retrouvez l'ambiance festive du marché de Noël  
**15H:** Tendez l'oreille et laissez-vous emmener par le « Mississippi Combo Jazz New Orléans ».



Tout au long de l'après-midi les enfants seront enchantés par l'atelier du « professeur Labricol » et ses fabrications de rennes en bois et mousse.  
Le stand de Dorothée, maquilleuse de « Frimousses en fêtes » accompagnée de sa peluche vivante « bonhomme de neige » ravira petits et grands  
Et ouvrez l'œil car le père Noël sera présent, tout au long du week-end, avec ses distributions de friandises aux enfants sages!

## Le Mot du Maire

Des travaux sont actuellement en cours afin de réapproprier les allées principales du 2ème et 3ème cimetière. Les couches de surfaces de la rue basse des remparts, de la rue St Nicolas, et de la rue des moines ont été entièrement reprises.  
Dans le quartier du Soleil Levant, les chaussées sont également achevées et la création de trottoirs en enrobé commencera à partir du 5 novembre.  
Courant novembre, un chantier qui durera au minimum 14 semaines va commencer. Toute l'entrée de la vieille ville va être entièrement réaménagée: un rond point franchissable va être créé à l'intersection de l'avenue de la république, et de la rue du Dr Léger, l'avenue de la république et la rue du puits salé vont être entièrement réhabilitées (remplacement des canalisations qui le nécessitent, gestion des eaux pluviales, pavage).  
Pendant tout le temps du chantier, la mairie, l'Eglise, la bibliothèque et plus généralement la vieille ville, resteront accessibles en voiture en entrant par la rue de l'Abbaye et les Tours Guillaume. Dans la rue de Ponthieu, le stationnement sera momentanément interdit afin que la voie puisse être empruntée dans les deux sens. A pied, un accès sera préservé par la rue de la porte de Nevers. Nous vous remercions par avance pour votre patience pendant tout le temps du chantier. Dans un second temps, le rempart sous l'Herbarium va être restauré en régie, mis en lumière, puis un jardin public sur la thématique des jardins de santé et des arbres fruitiers sera créé.

Stéphane Haussoulier  
Maire de Saint-Valery-sur-Somme  
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

Page 2 et 3

Ø Le dossier du mois : tout savoir sur le réseau d'assainissement

Ø les brèves : remise des prix des maisons fleuries et concours « j'aime Noël, je décore ma maison »

Ø La dernière séance : principales décisions de la séance de Conseil Municipal du 15 octobre

Page 4:  
Ø Votre agenda du 1er novembre au 15 décembre 2012

Retrouvez, page 4, le programme complet du 17ème marché de Noël, organisé les 1er et 2 décembre!

## ACTU

**Venez découvrir les créations de Julie Jacques, artiste peintre de la Baie de Somme**  
Elle expose à l'office de tourisme du 1<sup>er</sup> au 31 novembre 2012 et sur le site internet [www.hobbie.fr](http://www.hobbie.fr), rubrique « galerie d'arts ».L'artiste vous propose également la réalisation de votre tableau personnalisé. Offrez-vous une vue de votre jardin, de votre maison, de votre animal de compagnie, etc. Elle est joignable tous les jours au 06 83 43 78 00 et par mail : [jacques.julie@hobbie.fr](mailto:jacques.julie@hobbie.fr)

**La bibliothèque prend ses quartiers d'hiver...**  
La bibliothèque passe aux horaires d'hiver à partir du samedi 3 novembre et jusqu'au 2 mars prochain! Les bénévoles vous accueillent le mercredi et le samedi de 16H à 18H.



## Ne ratez pas le train du père Noël!



Dans le cadre du marché de Noël, le train à vapeur circulera entre Saint-Valery et Cayeux le 1er et le 2 décembre.

Les horaires du train du père Noël				
Départ	St Valery- gare	14H	15H30	17H
Arrivée	Cayeux	14H35	16H05	17H35
Départ	Cayeux	14H45	16H15	17H45
arrivée	St Valery- gare	15H20	16H50	18H20

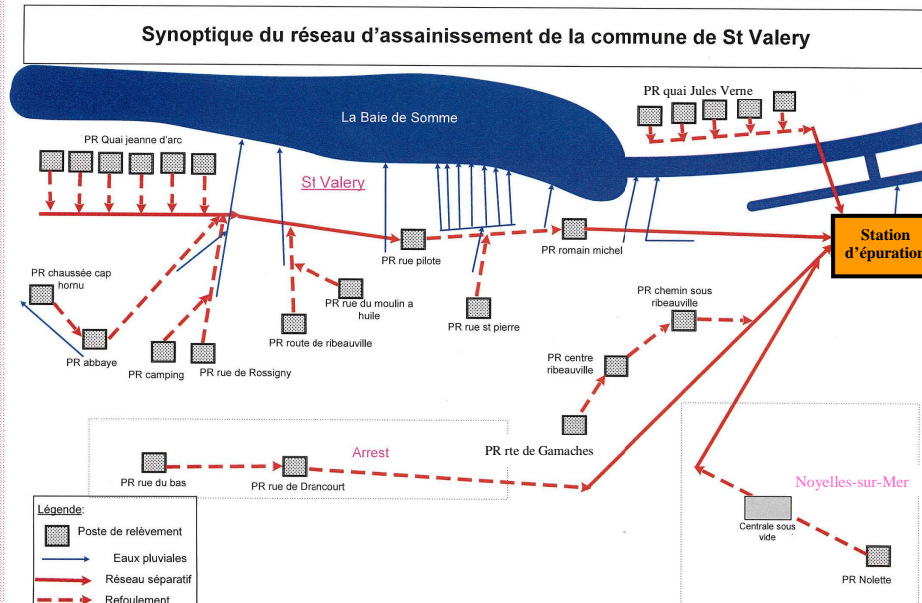
Vente des billets en gares de St Valery et de Cayeux - Tarif unique 6 euros par personne - Voyage gratuit pour les enfants de moins de 6 ans . Renseignements : 03.22.26.96.96 ou [www.cfbs.eu](http://www.cfbs.eu)



## Le dossier du mois : Tout savoir sur le réseau d'assainissement

Nous avons fait le choix, il y a quelques temps, d'opter dans la commune, pour l'assainissement collectif. Pour ce faire, la commune a investi lourdement pour étendre son réseau et permettre à tous les habitants de pouvoir bénéficier du service. La commune prend en charge l'ensemble des eaux usées de ses habitants; Ainsi collectées, plus besoin de fosses individuelles (parfois fuyardes) et terminées les corvées (et les frais) de vidange. Pour les acheminer, les gérer et les retraiter, et comme la ville n'est pas plate, un ingénieux système de collecteurs et de pompes a été mis en place afin de diriger les produits d'assainissement vers la station d'épuration. Cet équipement permet un retraitement des eaux usées très efficace. Les graisses et les boues sont séparées et traitées. Le lagunage permet une filtration naturelle.

Deux communes (Arrest et Noyelles-sur-Mer) sont également connectées sur notre réseau et assument donc la part des charges qui leur revient, dans le fonctionnement du service.



Une fois assainies, et débarrassées de toute bactérie, les eaux retrouvent le milieu naturel, via le contre fossé de la Somme.

Ces prestations font l'objet de contrôles réguliers, par des organismes indépendants, comme le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation de Stations d'Épuration). Ce service a été créé en 1971 par le Conseil général de la Somme sur proposition de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, afin d'effectuer des missions de contrôle et de conseil des exploitants de réseaux.

Par ailleurs, la commune fait réaliser des analyses régulières, par un laboratoire agréé, afin de surveiller le traitement des produits d'assainissement. La station et la plupart des postes de refoulement sont également pourvus de dispositifs d'autosurveillance et d'alarmes qui facilitent leur contrôle. La station d'épuration de St Valery présente des pourcentages d'épuration très satisfaisant et reçoit chaque année des primes liées à la qualité de son fonctionnement



La station d'épuration, un équipement objet de nombreux contrôles et de travaux constants de modernisation

### Fiche d'identité du réseau

**Le gestionnaire du réseau** est la commune qui confie à un prestataire (*la société Veolia*) les parties les plus techniques du fonctionnement des ouvrages, et une partie de leur entretien

**Étendue du réseau communal :** le réseau collecte les eaux usées provenant de 1859 habitations ou immeubles. Le réseau est composé de 23 km de canalisations, de 2 postes de refoulement (pompes) principaux, de 9 postes de refoulement secondaires et de 16 mini postes.

**La station d'épuration, un rouage indispensable :** l'ensemble des produits d'assainissement est traité par la station d'épuration, qui est capable sur le principe de traiter la pollution de 9.500 habitants.

**le prix de l'assainissement** est intégré à la facturation de l'eau. Il y a donc deux composantes à ce prix, une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total un abonné domestique consommant 120m<sup>3</sup> payera 248,90 euros pour l'assainissement, soit une moyenne de 2,07 € le m<sup>3</sup>.

Sur ce montant, 89 % reviennent à la collectivité pour la réalisation d'investissement (ce service public n'engrangeant pas de bénéfices mais pouvant seulement faire des provisions pour de futurs investissements). Les taxes (pollution, agence de l'eau et autres) s'élèvent quant à elle à 11%. Sur les mêmes bases de calcul, le prix de l'eau à St Valery est de 1,31 € le m<sup>3</sup>. L'assainissement représente donc en moyenne un peu plus de 60% de votre facture.



La station est un équipement communal qui se visite! Afin d'organiser une matinée portes-ouvertes dans le courant de l'année prochaine, nous vous invitons à nous faire part de votre intérêt, dès à présent. Pour vous inscrire, merci de transmettre vos coordonnées en mairie à l'attention du service de l'eau ou encore par mail à l'adresse suivante: [mairie@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:mairie@saint-valery-sur-somme.fr)

### La fin d'un mythe: le « tout à l'égout » n'existe pas!

Non, le « Tout à l'égout » n'existe pas car on ne peut pas tout mettre dans les égouts! Bien que commercialement, des produits vous soient effectivement présentés comme biodégradables, ils ne le sont pas réellement à l'échelle des temps de circulation dans le réseau. Ainsi, les lingettes notamment sont un véritable fléau pour le fonctionnement du service.

La photo ci-après vous montre ce que l'on trouve quasiment journellement à l'entrée de la station, après un filtrage grossier.

Alors stop! Les lingettes « biodégradables ou pas » vont dans les poubelles et pas dans les cuvettes de toilettes...!

## Les brèves

### Remise des prix du concours maisons fleuries



Chaque année, la ville organise un concours de maisons fleuries. 31 valericains s'étaient inscrits pour l'année 2012. Pour cette dernière mouture, un nouveau règlement avait été mis en place, et notamment incluant la présence d'élus de communes environnantes au sein du jury. Samedi 27 octobre, à 11H, les participants se sont vu remettre un bon d'achat valable chez des commerçants de la commune, ainsi qu'un cadeau qui restait dans le thème: petit outillage de jardin, bulbes, ou plantes.

De nombreux valericains, participent au fleurissement de la commune, même si beaucoup d'entre eux ne s'inscrivent pas au concours, qu'ils soient également remerciés pour leur travail, et pour le bon goût dont tous savent faire preuve pour nous émerveiller par leurs compositions florales ou arbustives.

Notre commune, qui a aussi le goût du challenge, a postulé cette année pour la première fois, à l'obtention d'une quatrième fleur. Nous attendons avec impatience la décision du jury national qui a visité notre commune en juillet dernier. A suivre donc...



### Concours « J'aime Noël, je décore ma maison »

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Saint-Valery-sur-Somme vous encourage à garnir de décorations et d'illuminations de Noël les abords de votre domicile ou de votre commerce et à participer au Concours « J'aime Noël, je décore ma maison ».

A la clef, de nombreux cadeaux et bons d'achat vous attendent ! Pour participer au concours, inscrivez-vous en Mairie avant le 21 décembre ! Vous pouvez vous inscrire sur papier libre en précisant vos noms, prénoms et adresse, en envoyant votre inscription au Service culturel en mairie, ou encore par mail à l'adresse suivante : [mairie@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:mairie@saint-valery-sur-somme.fr)

Le jury habilité à juger des décorations et des illuminations se rendra chez vous entre le 21 et le 30 décembre. Deux visites seront alors organisées, l'une de nuit, l'autre de jour, afin de pouvoir juger aussi bien des décorations que des illuminations. Pour tous renseignements, contactez la mairie ou Gilbert Cuvillier, adjoint en charge de ce concours au 03.22.60.39.29.



### La dernière séance

Vos élus se sont réunis le 15 octobre dernier. Les principales décisions prises sont les suivantes:

Urbanisme	Eclairage public	Divers
<p>Une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme va être lancée pour modifier le règlement de la zone d'activité de la Baie de Somme. Les sous-secteurs vont être supprimés afin de permettre aux activités commerciales, tertiaires ou artisanales de s'implanter plus facilement.</p> <p>Une révision générale du Plan Local d'Urbanisme est prévue. Un prestataire va être recherché pour mener à bien cette procédure ordinairement assez longue. Des réunions de concertation autour de l'élaboration du document seront organisées dans chaque quartier, dans le courant de l'année 2013.</p>	<p>Le Conseil Municipal a validé l'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public à Ribeuville. 2 tranches successives de travaux seront organisées.</p> <p>Le Conseil Municipal a également validé la mise en place d'un éclairage public (à leds et avec détecteur) dans le quartier de la chapelle des marins. Ces travaux interviendront après le chantier de restauration de la chapelle. La consultation des entreprises est actuellement en cours.</p>	<p>Des subventions sont versées aux associations ayant participé aux manifestations culturelles et musicales de l'été (festival, fête de la mer, route du poisson)</p> <p>Une subvention exceptionnelle est également attribuée à l'union nationale des anciens combattants de St Valery, afin de contribuer à l'édition d'un ouvrage sur l'histoire de cette association, la plus ancienne de notre commune.</p> <p>Une convention de superposition d'affectation sera signée avec le Conseil Général pour les quais Blavet et Perrée.</p> <p>Pour les quais Courbet et Jeanne d'Arc, le Conseil Municipal appelle de tous ces vœux la signature d'un accord pour que des travaux de réfection puisse enfin être entrepris sur ces espaces qui relèvent pour le moment exclusivement de la compétence du Conseil Général.</p>
<p><b>Dénomination de voiries</b></p> <p>Les voies communales n° 8 (<i>du mollenel à Drancourt</i>) et n° 4 (<i>entre la route départementale 940 et la route départementale 48</i>) ont reçu la dénomination suivante :</p> <p>VC8 : rue de l'Amboise VC4 : rue des quatre vents</p>	<p><b>Affaires portuaires</b></p> <p>Une étude va être lancée pour la création d'une aire de carénage et de retraitement des déchets sous la grue du port.</p> <p>Une commission spéciale en charge des affaires portuaires est créée. 7 conseillers municipaux en sont membres.</p>	
<p><b>Service de l'eau et de l'assainissement</b></p>		

Validation des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et du service public de l'assainissement, pour l'année 2011.